

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 77 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 33 francs; payable au compte postal 10-4772-4

Caisse publique

L'initiative «pour une caisse publique d'assurance-maladie» veut confier l'assurance de base à une caisse suisse unique, tout en laissant aux assurances complémentaires leur caractère privé. Elle nous est présentée comme une opération de simplification, de moralisation et d'économie. Le caractère unique et centralisé du nouvel organe donnerait une vision claire des problèmes de la santé. Il n'y aurait plus de chasse aux «bons risques» ni de dépenses publicitaires puisque nous aurions un monopole. La gestion serait l'affaire conjointe de la Confédération, des cantons, des assurés, des médecins et des hôpitaux.

Notre système de santé souffre de nombreux défauts. Le caractère obligatoire de l'assurance-maladie a engendré une énorme et coûteuse paperasse administrative. L'assuré est poussé à consommer de la médecine pour rentabiliser ses primes.

«Tarmed», l'accord qui lie les caisses et les médecins, contraint ceux-ci à une épicerie indigne de l'art médical. Il surévalue les actes maté-

riels par rapport aux prestations intellectuelles, incitant l'homme de l'art à multiplier les premiers sans véritable nécessité.

Les assureurs ne cessent de renforcer leur contrôle sur les traitements et, remontant des effets aux causes, sur les diagnostics. Ils font pression pour ne plus être obligés de rembourser les honoraires de tous les médecins (ce que le jargon nomme «obligation de contracter»), mais seulement de ceux qu'ils auront désignés comme remboursables. Quant aux paramédicaux, ils se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent à faire rembourser leurs interventions.

Enfin, l'augmentation de la durée de la vie, les découvertes continues de la médecine, les inventions techniques qui en découlent et notre sensibilité croissante au moindre bobo poussent constamment les coûts de la médecine vers le haut.

Devenant toujours plus coûteuse, la médecine devient toujours plus l'affaire des assureurs et toujours moins celle des médecins. Autrement dit, trois aspects essentiels de la médecine

libérale sont en train de disparaître: le secret médical, le libre choix du médecin par le patient et le libre choix du traitement par le médecin.

Toutes ces critiques du système actuel ne justifient pas encore l'initiative. Il faut d'abord se demander si elle simplifie vraiment la situation, si elle rectifie vraiment la dérive en direction de la bureaucratie médicale et si elle réduit vraiment les coûts.

Pour ce qui est de la simplification, rien n'est moins sûr, même sans parler des dix années de désordre qui, selon les partisans eux-mêmes, seront nécessaires pour mettre le système en place (nous y reviendrons dans quinze jours).

Une institution ne peut prétendre à la simplicité et à la cohérence sans que ses membres ne soient liés par une certaine similitude d'intérêts engendrant une attitude et une volonté communes. L'espèce de parlement que l'initiative met à la tête de la caisse, où les différents «acteurs de la santé» s'affronteront en fonction d'intérêts opposés et décideront en se décomptant, n'y contribuera pas. L'étiquette commune camouflera un contenu incohérent. Les médecins et les hôpitaux y perdront ce qui leur reste d'autonomie, laquelle se verra remplacée par un droit de participation minoritaire aux décisions de l'ensemble. Après tout, c'est aussi une forme de simplification.

Pour ce qui est de la fonctionnarisation médicale, Tarmed et sa comptabilité vétilleuse subsisteront, le contrôle des décisions médicales par l'assurance aussi. Les dossiers médicaux circuleront autant qu'avant. Les soucis de gestion continueront de déborder sur la liberté médicale. Et en plus, le patient sera, définitivement et sans échappatoire, livré au bon vouloir de la caisse unique.

En principe, aucun employé des caisses actuelles ne devrait être congédié. Comme il faudra en outre engager toutes sortes de chefs et sous-chefs de projets pour mettre la réforme en place, il semble qu'on se

dirige plutôt vers une augmentation de la masse salariale.

La concurrence ne fait certes pas de miracles. Mais elle tient en alerte les directions des caisses, qui sont obligées de mieux contrôler la qualité de leurs services, de couper les branches gourmandes, de veiller à ne pas payer sans discernement les factures des médecins et des hôpitaux. Les coûts sont ainsi, dans une certaine mesure, contenus.

Et c'est un fait que les organismes uniques, privés de l'aiguillon de la concurrence, coûtent plus cher. Ainsi, la caisse d'assurance-accident CNA, unique et obligatoire pour certaines professions, exemple de réussite aux yeux des partisans de l'initiative, dépense pour sa gestion la moitié plus que les caisses privées. Il en ira de même avec le monopole de la caisse unique.

La disparition de la concurrence supprimera, dit-on, les dépenses publicitaires. Connaissant le monde officiel, on peut être certain du contraire. Les publicitaires, graphistes et communicateurs des caisses ne seront pas débauchés. On leur confiera de nouvelles campagnes visant à promouvoir la santé, source simultanée de bonheur personnel et d'économies pour la société. Des annonces, des prospectus, des vidéos et des affiches nous inciteront à manger moins salé, moins gras et plus fruité, à consommer quotidiennement cinq parts (?) de légumes frais et zéro part d'alcool et de tabac, à mastiquer lentement, à marcher vite, mais – attention! – en buvant beaucoup, à siester et à turbo-siester. La justification de ces dépenses n'étant plus le lucre égoïste mais la morale collective, il n'est pas absurde d'imaginer qu'elle croîtront sans opposition.

La caisse unique et publique est un remède pire que le mal. Elle rend la situation encore moins claire, renforce l'emprise administrative sur la médecine et augmente les coûts de la santé.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Le shootoir à Oscar

La lutte contre les excès de vitesse ou la conduite en état d'ébriété est permanente. Les contrevenants sont sévèrement punis et malheur au récidiviste. Cela n'empêche pas que de nombreux conducteurs continuent de se mal comporter sur les routes. Il ne viendrait pourtant à l'idée de personne d'en conclure qu'en dépit des importants moyens de prévention mis en œuvre, «la politique de répression ayant échoué», il convient maintenant de libéraliser la consommation d'alcool au volant, ou de supprimer toute limitation de vitesse. Bien au contraire, la sagesse populaire irait plutôt dans le sens d'un durcissement des sanctions et d'une application sans faille des dispositions pénales.

Idem pour les cambriolages dont la fréquence ne cesse de croître ou pour les infractions à la loi sur le stationnement.

Ce raisonnement de simple bon sens n'est apparemment pas applicable à la lutte contre les stupéfiants. Une commission bidon usurpant un statut de «commission de l'ONU» affirme haut et fort que «la politique du tout-répressif ayant échoué dans la lutte contre les stupéfiants, il convient donc d'essayer autre chose et d'en libéraliser totalement la vente et la consommation». Inutile de dire que Mme Ruth Dreifuss y trône aux côtés d'intervenants aussi divers que Kofi Annan, un peu fatigué, le milliardaire Richard Branson, qui s'achète une virginité morale, d'anciens présidents de la Colombie (!), etc. La

presse s'est longuement étendue sur ce rapport et en a soutenu les thèses alors que même l'ONU avait pris ses distances... fait auquel la grande presse n'a pas donné grande importance.

Dans la foulée de cette vaste opération de relations publiques des cartels internationaux de la drogue, un conseiller municipal d'une petite bourgade du bord du lac Léman, Lausanne, constate l'échec de la politique municipale en matière de drogues et en profite pour annoncer sa volonté d'ouvrir un local d'injection, passant outre le rejet populaire de 2008.

Il faut quand même bien chercher à Lausanne les signes d'une approche «tout-répressif» dans la lutte contre le trafic de drogues... Disons en tous cas qu'elle ne saute pas aux yeux. Hormis quelques soubresauts à usage électoral, annoncés à grands renforts de médias et d'arrestations aussi spectaculaires que sans lendemain, la politique lausannoise s'apparente plutôt à celle du «se taire et laisser faire».

M. Grégoire Junod serait bien avisé de remettre à l'ordre son camarade Oscar et de faire passer la volonté de ses administrés avant l'angélique idéologie socialiste. Ça pourrait lui servir dans sa course à la syndicalité. Dans tous les cas, il faut se battre pour que le rapport tendancieux de Mme Dreifuss et consorts ne puisse servir d'argument à la construction d'un shootoir lausannois.

G. D.

Fritz Warmbrodt

Le Dr François Pellet est un homme de beaucoup d'esprit; il aurait dû être imprésario. C'est en effet lui qui a réussi à faire revivre pour nous un artiste lyrique, Fritz Warmbrodt (1859 - 1939), qui fut d'abord horloger à La Chaux-de-Fonds avant de mettre à profit une voix magnifique, de se lancer dans une carrière de soliste, et d'atteindre une grande célébrité non seulement à Paris, mais dans toute l'Europe. Il n'en existe malheureusement aucun enregistrement, mais François Pellet a su remédier à ce silence en lui consacrant un livre qu'il

a présenté devant une salle comble du Palais de Rumine, le 21 juin dernier. Présenté par Mme Monnier – qui a succédé comme on sait à M. Jean-Louis Matthey à la tête des Archives musicales de la BCU –, il l'a fait avec tant d'humour et d'allant que l'on s'étonne d'avoir méconnu Warmbrodt, un artiste proche de Gabriel Fauré, de Charles-Marie Widor, d'Hector Berlioz, d'autres encore. Nous nous réjouissons de lire *1900. Les Musiciens romands en quête d'identité*, édité chez Slatkine.

D. L.

Voies impénétrables

Les gens de *L'Hebdo* se moquent d'un enseignant qui a dit: «On n'apprend pas les langues à l'école.» Et pourtant il a raison. L'école publique construit les fondations sur lesquelles il sera possible d'apprendre vraiment une langue étrangère, plus tard, dans le pays. Ces fondations peuvent être très solides, elles facilitent la vie de celui qui se trouve immergé, comme on dit, dans le milieu propice à l'apprentissage.

* * *

Comme tous ceux de ma génération, j'ai appris l'allemand à la façon d'une langue morte, à coups de règles grammaticales, de thèmes, de versions, de lecture des grands auteurs. C'était l'époque des laboratoires de langues. Pour peu que nous eussions un peu d'oreille, les cassettes suffisaient à nous donner un accent correct.

* * *

Les méthodes actuelles d'apprentissage se conforment à l'image que se fait de l'Allemagne le postmoderne moyen: familles recomposées; multiculturalisme, immigrés turcs discriminés, skinheads; cuisine, mode et musique internationales; culpabilité allemande, valorisation de la résistance au nazisme. Les adolescents allemands y ressemblent à leurs congénères du monde entier!

Que les plus anciens se souviennent de la méthode *Wir sprechen Deutsch*: il y était question de Frédéric II, Mozart, Wagner, des Niebelungen, des Zähringen, des Habsbourgs, de l'histoire des villes suisses et allemandes. C'était un autre temps.

* * *

Au début, j'ai appris l'allemand parce que le programme m'y contraignait.

J'y ai pris goût pour des raisons qu'on qualifierait aujourd'hui de «sulfu-

reuses». La lecture d'un livre aussi vénérable que le *Chevallaz*, manuel d'histoire en vigueur à l'époque, dont l'auteur était le futur conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, peut entraîner un adolescent sur une pente glissante. Les deux guerres mondiales me fascinaient, notamment le rôle de l'Allemagne, de la puissance allemande. Le génocide des Juifs me donnait des cauchemars. Les armées allemandes me semblaient avoir été un rempart contre le communisme, renversé par les barbares soviétiques. Mais comment avaient-elles pu être si cruelles envers les Juifs? Je voulais comprendre. Je m'étonnais que Nixon, chef de la plus grande puissance mondiale d'après-guerre, fût assisté, comme cela apparut lors de l'affaire du Watergate, par des personnes d'origine germanique, «the teutonic trio»: Bob Haldeman (le «garde prussien»), John Ehrlichman, Henry Kissinger qui, bien que Juif, devait parfois recueillir les confidences antisémites du président des Etats-Unis. Une géopolitique d'adolescent exalté m'insufflait l'idée que les Américains avaient repris le flambeau de l'antibolchevisme germanique. Nous étions à des années-lumière des préoccupations actuelles concernant l'apprentissage des langues.

Les voies conduisant un jeune Vaudois sensible et craintif à l'apprentissage de l'allemand sont impénétrables...

* * *

En ce temps-là (1972-1974), le football allemand dominait le monde. J'étais un fanatique du Borussia Mönchengladbach, au jeu offensif et séduisant. Le Vaudois Lucien Favre entraîne aujourd'hui cette équipe. J'idolâtrais le milieu de terrain Günther Netzer, stratège à la longue chevelure blonde, transféré par la suite au Real de Madrid.

majeurs de l'histoire vaudoise: les disettes, les impôts et redevances, les superstitions du Moyen-Age, l'arrivée des Bernois et leur organisation bien réglementée, la Révolution vaudoise, et les tentations actuelles de la densification territoriale: bonne occasion de réviser son histoire vaudoise! Chaque scène était accompagnée de plaisanteries, de surprises, de répliques malicieuses et bien ajustées, de chansons poétiques ou cocasses (nous pensons à celle qui fait l'éloge de la pomme de terre). Costumes variés, personnages jouant leur rôle de façon plus vraie que nature (les Bernois, notamment, avec leurs répliques criées en un dialecte rauque), situations inattendues, tout était parfait. La musique, simple et agréable à l'oreille, correspondait parfaitement au texte. Un spectacle rythmé, porté par l'enthousiasme de villages vivants, des idées à foison pour la mise en scène, notamment l'utilisation des possibilités offertes par la tour elle-même et par son environnement – rien n'était laissé au hasard ou à l'amateurisme.

Inutile de dire que la billetterie informatisée, la vaste cantine et ses menus alléchants, le marché médiéval et ses animations, le parcage des voitures... tout cela était parfaitement organisé.

Un livre sur l'histoire du village, la grande et les petites, est en préparation, sous l'égide de Mme Geneviève Mayor, ancienne syndique: il est en souscription sur le site *Villarzel800.ch*, rubrique Histoire.

Bravo les campagnes!

YVES GERHARD

* * *

Pendant les vacances d'été, je lisais en Espagne le *Bild Zeitung*, essayant de nouer des liens footballistiques avec les Allemands qui «envahissaient» le Sud de l'Europe.

* * *

Mon professeur d'allemand du collège m'était cher. Blond aux yeux bleus, solide, grand chasseur, admirateur de Maupassant, il nous lisait en fin de semestre les nouvelles normandes de celui-ci afin de nous soulager des difficultés de la langue de Goethe. Un jour, il nous avoua son inquiétude parce qu'il devait se rendre au tribunal. Il y traduisait les questions adressées par le juge à un accusé allemand.

Il nous montrait que l'Allemagne coupée en deux avait été naguère un empire immense touchant aux pays baltes et à la Russie. Nous lûmes – dans la prestigieuse collection jaune Reclam – *Miks Bumbulis*, nouvelle lituanienne d'Hermann Sudermann, écrivain naturaliste de Prusse-Orientale, puis la pièce de théâtre *Der Hauptmann von Köpenick*, de Carl Zuckmayer, parsemée de répliques en dialecte berlinois! Notre maître copiait au tableau la nouvelle de Kleist *Das Bettelweib von Locarno* et nous demandait de la traduire instantanément en français.

De telles méthodes lui vaudraient aujourd'hui une convocation au Département, mais mon intérêt pour la langue allemande croissait...

* * *

Avec le temps, l'adolescent qui voulait comprendre les Allemands du XX^e siècle se passionna pour la philosophie. Puisqu'il fallait comprendre une chose, autant les saisir toutes! Comme la philosophie est censée couronner le savoir humain, que Grecs et Allemands passent pour les peuples philosophes par excellence, mon parcours universitaire se dessinait: philosophie, allemand, grec ancien.

* * *

En entrant à l'Université, je savais par cœur les pages les plus difficiles de la nouvelle de Kleist *Michael Kohlhaas*, celles où le héros négocie avec Martin Luther lui-même.

* * *

Je m'inscrivis à la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich. La plupart

des étudiants en lettres romands étaient dispensés de l'examen oral parce qu'ils prouvaient suffisamment à l'écrit qu'ils étaient capables de suivre les cours. Notre bagage grammatical et littéraire, après le gymnase et deux semestres à l'Université de Lausanne, pesait un bon poids.

* * *

Tout de go, je suivis un séminaire sur la *Généalogie de la morale* de Nietzsche sous la direction de Mme Annemarie Pieper, qui devint plus tard professeur ordinaire à Bâle. J'appris à cette occasion ce que veut dire «lire un texte» pour y cerner avec précision la pensée de l'auteur. Je n'osais cependant pas intervenir. Mme Pieper avait fort à faire, conservant son calme même face aux étudiants marxistes qui prenaient prétexte de chaque aphorisme nietzschéen pour réciter leur catéchisme.

* * *

Ne trouvant pas de logement en ville, je fus accueilli par une famille habitant un village près d'Augsbourg. J'y appris à... plumer les oies et à m'empiffrer de *Knödel*, accessoirement à comprendre un peu d'allemand de tous les jours. Quand je dus négocier avec mon logeur munichois le prix de ma chambre, je fus enfin contraint de considérer la langue comme un outil. Son utilité pratique m'apparaissait soudain...

* * *

Ensuite je me mis à enseigner l'allemand, sans l'avoir jamais vraiment su. J'enseigne aussi le français, sans le savoir non plus, car la richesse des langues, quelles qu'elles soient, nous dépasse infiniment.

* * *

Bref, j'ai souhaité apprendre l'allemand. J'aime la langue, la littérature, la poésie et la musique allemandes, et peut-être aussi quelques Allemands.

Aucune des raisons que nos journalistes considèrent comme justes ne m'y a poussé. Je n'avais pas à demander mon chemin jusqu'au Burger King; je n'ai pas contribué à la «cohésion nationale», ni à la paix dans le monde; l'allemand ne m'était pas utile, que ce soit pour réussir en affaires ou mener une carrière politique à Berne.

JACQUES PERRIN

Les Helvètes au Mormont

Une exposition temporaire au Château de La Sarraz¹ présente les résultats des trouvailles archéologiques extraordinaires faites en 2006 dans le Mormont, lors des fouilles de l'usine Holcim à Eclépens.

Les archéologues ont trouvé plus de deux cents fosses, creusées dans le calcaire, parfois profondes de plusieurs mètres. Ces fosses étaient remplies d'ossements d'humains et de différentes espèces animales; de nombreux objets en fer, en bronze, en céramique, en verre ou en bois; de monnaies, d'outils et même de cent cinquante pierres de meules à grains!

De 2006 à 2014, ces ossements et objets ont été inventoriés, photographiés, analysés et restaurés. Une partie d'entre eux sont mis en évidence dans le cadre d'une belle exposition, située dans une salle annexe du Château de La Sarraz (malheureusement fermé pour des raisons financières). Cette présentation n'est pas très étendue, mais elle est variée et intéressante, et elle mérite votre visite.

Par ailleurs, un numéro spécial de la revue *Archéothéma*² tient lieu de catalogue de l'exposition. Grâce aux techniques modernes d'analyses, comme la

dendrochronologie, les spécialistes ont pu dater précisément les objets trouvés dans les fouilles du Mormont, à savoir entre 107 et 102 avant Jésus-Christ.

Malgré toute la science moderne, plusieurs aspects de ces trouvailles demeurent mystérieux. A titre d'exemples, comment expliquer que l'on ait trouvé des restes d'humains découpés ou brûlés? Pourquoi ces gens ont-ils creusé des fosses et les ont-ils remplies ainsi? Quel rapport entre ces événements et des invasions germaniques contemporaines?

L'exposition et la revue mettent bien en évidence l'énigme que représentent les fouilles du Mormont. Plusieurs questions restent sans réponse à ce jour, et ce n'est pas le moindre intérêt de ces découvertes extraordinaires.

ANTOINE ROCHAT

¹ «Les Helvètes au Mormont, une occupation énigmatique vers 100 avant J.-C.», Château de La Sarraz, du mardi au dimanche de 13h. à 17h., jusqu'au 19 octobre 2014.

² «Les Helvètes au Mormont, une énigme dans le monde celtique», in *Archéothéma, Revue d'histoire et d'archéologie*, Hors-série n° 7, avril 2014.

Les Chambres jettent le (futur) bébé avec l'eau du bain

A ce jour, environ six mille couples ont annuellement recours à la fécondation in vitro (FIV) en Suisse, ce qui conduit à la venue au monde d'un peu plus de deux mille bébés-éprouvettes. La loi actuelle impose aux médecins agréés un maximum de trois embryons préparés in vitro et leur implantation immédiate, sans possibilité de conservation par congélation.

Voici exactement une année (*La Nation* du 28 juin 2013), nous critiquions le premier projet de réforme de la réglementation régissant la FIV et le diagnostic génétique préimplantatoire (DPI). Concernant la FIV, nous lui reprochions d'introduire la possibilité de n'implanter qu'un embryon, ses deux semblables pouvant être conservés par congélation pour usage ultérieur en cas d'échec de la première implantation. Nous rejetions cette pratique, qui ne fait aucun cas des êtres parfaitement déterminés pouvant se développer à partir des embryons surnuméraires, et condamne ceux-ci à l'incinérateur si la première tentative d'implantation est réussie.

La seconde modification contre laquelle nous nous élevions était l'autorisation, dans un nombre de cas qui se voulait extrêmement restreint, du diagnostic génétique préimplantatoire (DPI). Celui-ci ne devait être possible que pour la petite centaine de couples prédisposés à certaines maladies génétiques graves, ceci afin de présélectionner, cette fois parmi un nombre d'embryons augmenté à huit,

le candidat ne présentant pas de tare génétique. Aux raisons motivant notre rejet des modifications concernant la FIV, s'en ajoutait ici une autre: à quel titre les futurs parents et leur médecin seraient-ils autorisés à décider, parmi les embryons, lesquels auraient une chance de vivre et lesquels seraient destinés à l'incinérateur?

Le projet tel que voté par le Conseil des Etats l'année passée ne présentait qu'une bien faible cohérence éthique ou scientifique sur les limites admissibles du DPI. Il n'est donc pas étonnant que le Conseil national ait passé outre les limites envisagées par la Chambre des cantons. La Chambre du peuple a ainsi décidé de dé plafonner le nombre d'embryons qui peuvent être préparés dans les cas où le DPI est autorisé au couple, et d'étendre le dépistage préimplantatoire aux anomalies génétiques telle la trisomie. L'emploi du DPI pour sélectionner des «bébés médicaments»¹ a en revanche été refusé par une courte majorité.

La position des deux Chambres reste irrationnelle et à mi-chemin de l'alternative qui se présente pour définir l'embryon: la première possibilité est celle défendue par les chantres de la procréation artificielle. L'embryon est du matériel biologique sans existence propre et autonome. Dans cette logique technologique, toute manipulation sur les embryons in vitro est éthiquement acceptable. Il n'y a aucune logique à fixer la limite entre la détection de tares génétiques et le

choix du bon bébé médicament. Du moment qu'on considère les embryons comme du matériel biologique sans âme, pourquoi ne pas autoriser le DPI pour choisir le sexe ou la couleur des yeux de son enfant?

Cependant, même les défenseurs du DPI attribuent une certaine identité au petits amas de cellules que représente l'embryon. Se pose tout d'abord la délicate question du changement de statut: à quel moment – nidification, gastrulation, neurulation, voire après quatorze semaines? – l'embryon passe-t-il de l'amas de cellules à l'être à part entière qui mérite soins et protection? Ensuite, les parents recourant à une FIV souhaitent des embryons contenant leurs gamètes et non pas n'importe quel matériel génétique anonyme. Si accoucher de la chair de sa chair reste un critère important, c'est que le petit amas initial de cellules a déjà un semblant d'identité. Enfin, la coloration éthique des débats du Conseil national montre que l'embryon jouit d'un peu plus de considération que du simple matériel biologique: le DPI pour les enfants médicaments a été refusé pour ne pas tomber dans l'eugénisme, c'est-à-dire la sélection des êtres les plus aptes à un projet social. S'il y a un risque d'eugénisme, c'est donc que l'on sélectionne des embryons reconnus comme des êtres.

L'autre possibilité, que nous défendons, considère l'embryon dès la fécondation comme un être en devenir, avec toutes ses potentialités, mais aussi toutes ses éventuelles tares et

défauts. Le principe ne souffre pas de compromis: chaque concession faite à la vision scientifique de l'embryon appellera logiquement et inéluctablement les suivantes, jusqu'à la libéralisation intégrale de la manipulation en embryologie humaine.

C'est la position des milieux religieux et anti-avortement, ce qui conduit nombre de personnes sensées à la rejeter par réflexe. Nous recommandons à celles-ci d'appliquer le principe de précaution, principe si universellement accepté pour justifier certains délires sécuritaires ou autres campagnes de prévention de la santé publique: s'il est scientifiquement si difficile de définir l'instant de l'apparition de la vie propre à l'embryon-fœtus, il faut, par précaution, éviter toute manipulation ou destruction d'embryons.

Terminons en reprenant la même conclusion qu'il y a une année: le projet de réforme de la réglementation sur la FIV nécessite une modification constitutionnelle soumise obligatoirement au peuple et aux cantons. Nous nous y opposerons le moment venu.

CÉDRIC COSSY

¹ Bébés dont la naissance est programmée en espérant pouvoir récupérer des cellules souches du cordon ombilical, compatibles pour traiter un frère ou une sœur atteint d'une déficience génétique. La compatibilité génétique d'un enfant conçu par méthode traditionnelle étant aléatoire, un DPI permettrait de sélectionner un embryon présentant les bonnes caractéristiques.

Revue de presse

Du «fédéraliste, mais...» au bailli fédéral des langues

Le débat sur l'enseignement des langues à l'école primaire a sévi aussi au Conseil des Etats. Dans *La Liberté* du 14 juin («La Confédération ne laissera pas la langue française s'embourber»), Mme Christiane Imsand rapporte les propos du conseiller aux Etats radical zougais Joachim Eder:

[...] *Je suis fédéraliste convaincu, mais j'estime que la Confédération doit intervenir si certains cantons alémaniques refusent de donner la priorité à l'enseignement d'une langue nationale en primaire [...].*

Les «fédéralistes, mais...» pullulent en Suisse, particulièrement aux Chambres fédérales. Ce sont toujours les meilleurs agents de la centralisation.

Par ailleurs, le conseiller fédéral Berset s'apprête à intervenir:

[...] *«Le Conseil fédéral est convaincu que l'apprentissage d'une seconde langue nationale dès l'école primaire est essentiel pour la cohésion et pour le tissu culturel du pays.»*

[...] *Si les cantons ne s'y plient pas, l'exécutif proposera soit de donner force obligatoire au concordat intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), soit de réviser la loi sur les langues. La Constitution lui donne explicitement la compétence de légiférer si les efforts de coordination scolaire n'aboutissent pas. [...]*

Autrement dit, poursuivant la chimère de la cohésion fédérale par l'apprentissage des langues, le bailli fédéral Berset est prêt à ramener les cantons à l'obéissance.

E. J.

Un avis raisonnable au Conseil national

Nous avons relevé dans *24 heures* du 11 juin sous la plume de son correspondant à Berne («Le suisse allemand ne cesse de prendre de l'importance») cette déclaration du conseiller national UDC de Nidwald Peter Keller, ancien enseignant et historien de formation, qui

[...] *regrette plus généralement la politisation de la question des langues au nom de la cohésion nationale. «A l'époque où l'on n'enseignait pas le français à l'école, la cohésion n'a pas souffert. L'important, c'est le fédéralisme. Chaque canton peut décider ce qui est bon pour lui. C'est ce qui nous unit, bien mieux que le centralisme à la française.» [...]*

Il est certes utile qu'un certain nombre d'élèves apprennent le français en Suisse allemande, mais il est encore bien plus important de respecter la souveraineté cantonale en matière scolaire.

E. J.

Artémis, l'étrange «vedette» du Léman

24 heures du 19 juin nous montre une très belle photo de la nouvelle vedette qu'ont reçue les gardes-frontière stationnés à Ouchy. Mais nous sommes choqués par le fait que ce bateau porte en grosses lettres l'inscription: «BORDER GUARD» sur son flanc. En toutes petites lettres sur le côté: «Gardes-frontière». Que dans un Canton dont la langue officielle est le français l'administration fédérale se permette une inscription officielle en anglais nous paraît beaucoup plus choquant que de savoir que les petits Lucernois ou Nidwaldiens n'appren-

dront pas le français à l'école primaire. Les parlementaires fédéraux et les journalistes vont-ils se dresser contre cette offense au français? Le bailli fédéral des langues interviendra-t-il pour que l'administration fédérale respecte la langue officielle des cantons? A défaut, notre Conseil d'Etat devrait rappeler à l'ordre l'administration fédérale.

E. J.

Concours d'architecture publique

Le Musée des beaux-arts à Bellerive, le Parlement et la tour Taoua, autant de polémiques qui ont récemment agité la ville de Lausanne. Par voie de référendum ou de recours, ces projets se sont tous soldés par un désaveu populaire, soit par un simple refus, soit par un compromis humiliant dans le cas du Parlement.

S'appuyant sur ces échecs récents, Bruno Corthésy, de l'Association romande des historiens de l'art monumental, demande la démocratisation des concours d'architecture (*24 heures* du 19 juin):

[...] *Depuis plus de cent ans, il est d'usage de recourir à la procédure du concours, pour laquelle la Société des ingénieurs et architectes a réussi à imposer ses règles, sans force légale, mais admises par convenance. Selon ces règles, le jury du concours doit être composé en majorité de «professionnels», c'est-à-dire principalement d'architectes, et de «non-professionnels», à savoir des personnes dont la profession ou le statut est sans lien avec le projet.*

On s'attendrait à ce que dans la seconde portion du jury se trouvent des représentants des domaines touchés par le projet, comme des muséographes, des historiens de l'art, des

archéologues, des écologistes, des défenseurs du patrimoine et des habitants du quartier, suivant les cas. Pas du tout. On se contente d'y placer des représentants du commanditaire, Ville ou Canton.

[...] *Les différents acteurs concernés ne sont donc plus impliqués dans la prise de décision. Mis devant le fait accompli, ils expriment logiquement leur mécontentement et, comme ils sont représentatifs d'une plus large proportion de la population, ils emportent la victoire. [...] Tout le monde conviendra que la construction n'est de loin pas qu'affaire d'architecture et que de nombreux autres intervenants peuvent y apporter un éclairage déterminant. Pourtant, par leur attitude corporatiste tendant à l'hégémonie, les architectes se proclament capables de gérer tous les domaines de la vie. De fait, les projets couronnés ne répondent la plupart du temps qu'à leurs propres préoccupations et aspirations.*

Cette forme d'arrogance, cautionnée par les commanditaires, amène aux blocages que nous connaissons. [...]

On concède à l'auteur que l'élargissement du jury à certains cercles intéressés et compétents pourrait améliorer les choses. Mais en arriver à une véritable démocratisation serait générateur de retards et de confusion supplémentaires.

Ph. R.

Brésil 2014

Inexistants sur le terrain des joutes, les joueurs de la *Nati* sont omniprésents sur celui de la publicité.

On ne peut pas être partout.

Ph. R.

PDC vaudois : l'attrait du pouvoir divise hommes et Pays

Bien que la chronique électorale colle mal aux pages de ce journal, observons le vaudeville politique que nous joue le PDC vaudois depuis quelques semaines. Il donne une image bien peu flatteuse du régime des partis dans son entier. Car n'allons pas croire que le PDC est plus en cause qu'une autre faction.

M. Jacques Neiryck (82 ans), en vieil ogre de la politique suisse – pour paraphraser *L'Hebdo* –, n'en fait qu'à sa tête. Son parti a établi une stratégie assez simple. Il doit démissionner avant la fin de la législature du Conseil national, afin de laisser la place à M. Claude Béglé (65 ans), premier des viennent-ensuite, co-président du PDC vaudois. Une fois Béglé en place au National, l'assemblée générale du parti doit sacrer Neiryck candidat aux Etats pour 2015.

Le vaudeville commence en tragédie. En réalité, la vieille figure tutélaire du PDC est mise à la porte. Il s'agit de

mettre le maximum de chances du côté de Claude Béglé, attendant depuis trop longtemps de pouvoir jouer un rôle politique. Le PDC n'est pas aveugle. Il sait que l'élection de Neiryck aux Etats n'est de loin pas assurée. Les sièges vaudois y sont roses-verts et partis pour le rester. Le Canton n'en est certes pas mieux représenté, mais l'inutilité fédéraliste du Conseil des Etats est une autre histoire.

Or, Jacques Neiryck rechigne à quitter son siège et à se conformer aux directives de son parti. Ce dernier lui adresse donc un ultimatum début juin : soit il démissionne dans le mois, soit il perd sa candidature aux Etats. Jacques Neiryck semble avoir décidé de démissionner. Mais rien n'est encore certain à ce propos.

De toute manière, du côté du PDC, c'est trop tard. Le divorce est consommé. Neiryck a traité le PDC de «stalinien» et s'est dit insulté par son parti. Jeudi 12 juin, le PDC vaudois a donc

décidé de lancer Béglé dans une double course au National et aux Etats. De son côté, Jacques Neiryck a réaffirmé son obsession à vouloir être candidat. Il se trouvera donc un autre parti. Aux dernières nouvelles, il hésitait entre Vaud Libre et les Verts libéraux. Il y aurait de quoi dire sur le «centre mou du Canton».

D'ailleurs, il serait amusant de voir M. Neiryck démissionner du PDC, garder son siège au National, et l'offrir à une autre formation. La vengeance serait croustillante. Elle aurait l'avantage de révéler l'idiotie intrinsèque du régime.

L'Hebdo s'est fendu d'une grosse double page en faveur de celui qu'il a toujours adoré. En effet, professeur EPFL, Suisse naturalisé, iconoclaste anti-armée et catholique très progressiste, Neiryck a toujours eu tout pour plaire au journal d'Alain Jeannot. Dans une brève analyse politique, l'omnisciente Chantal Tauxe montre du doigt l'incohérence de la stratégie du PDC. Il eût mieux valu, selon elle, abandonner Béglé, trop vieux, pour laisser courir Axel Marion (36 ans), en colistier au National avec Neiryck.

Cela s'appelle tirer des plans sur la comète. M. Marion veut-il vraiment monter à Berne? Personne n'en sait rien. Nous nous demandons simplement si Mme Tauxe n'a pas voulu

défendre par la bande Neiryck contre Béglé : à abandon, abandon et demi. Quoi qu'il en soit, si la stratégie est peut-être celle à adopter, Mme Tauxe nous révèle qu'elle a parfaitement compris que l'objectif d'un parti est avant tout la prise du pouvoir et que les hommes qui le composent ne sont rien...

La direction suisse du parti, quant à elle, par la voix de Christophe Darbellay aurait réaffirmé son soutien à Jacques Neiryck. Il y a ce qu'on dit et il y a ce qu'on pense. En tout cas, cela n'a pas suffi et Béglé sera candidat, probablement malheureux, car moins connu que Neiryck.

La pièce n'est de loin pas terminée. Le rideau ne tombera qu'aux élections fédérales de 2015. Les rôles sont distribués entre Marion, arbitre des fatigans affrontements, auquel on prête peut-être à raison les plus grandes destinées; Darbellay en statue du commandeur; Béglé, en ambitieux vient-ensuite; et Neiryck, dans le rôle qu'il a toujours joué, celui du cavalier seul prêt à tuer sa monture, et à en changer au premier relais venu. En bonne tragédie, il faut un mort à la fin : le pays réel est tout désigné.

La Ligue vaudoise sait pourquoi elle ne participe pas aux élections.

FÉLICIEN MONNIER

Une nouvelle étape majeure, un essor magnifique

La musique porte les aspirations, les espoirs, les doutes ou les certitudes de la communauté humaine avec plus de force qu'aucun autre art.

5 avril 1990, la rue de la Grotte est en fête. On inaugure le beau bâtiment des anciennes Galeries du Commerce transformé, qui abritera désormais le Conservatoire de Lausanne. La conjonction des efforts a permis ce que l'on croyait avoir perdu : la relation profonde de toute une communauté avec le lieu chargé de garder vivante sa relation avec la musique. La beauté de l'endroit, le niveau de son enseignement, de son environnement culturel et de son équipement instrumental y favoriseront la qualité de vie, tandis que les relations du Conservatoire avec les institutions sœurs – suisses ou étrangères –, avec l'Université et avec le public mélomane ne feront qu'asseoir son autorité, avec une spécificité importante, à peu près unique en Suisse : le Conservatoire de Lausanne coiffe aussi bien la section non professionnelle que la filière professionnelle.

Ces bases solides laissent bien augurer de l'avenir et elles ont confirmé leur justesse et leur fécondité, d'autant plus que le Conservatoire a eu à se développer et à s'adapter à de nouvelles conditions, très éloignées de tout ce que l'on pouvait imaginer au départ, en 1990. Qu'on en juge à la lecture de la simple chronologie suivante.

En 2006, la Fondation du Conservatoire ouvre son département de l'enseignement professionnel du jazz. Fin 2008, le Conservatoire devenu la HEMU (Haute Ecole de Musique), à l'égal des grands conservatoires suisses, est chargé d'intégrer les sites désormais décentrali-

sés des Conservatoires de Sion et de Fribourg, pour former désormais l'HEMU Vaud Fribourg Valais. Dès lors, comme une partie des cours se donne à Lausanne, les locaux d'enseignement, les salles de concert et les bureaux de l'administration de la rue de la Grotte sont devenus insuffisants. Le bâtiment n'étant pas extensible et le nombre d'étudiants ayant passé de 250 à 500 en deux ans, dès 2009, la recherche d'une nouvelle solution se révèle indispensable.

Mais où aller? C'est à Pierre Wavre, directeur jusqu'en 2010, que l'on doit l'idée du Flon et c'est son successeur Hervé Klopfenstein qui la concrétisera et la mènera à chef. Au départ, on trouve une idée originale, «la HEMU au cœur du Flon», en réalité un projet fort audacieux, puisqu'il s'agit d'un projet immobilier basé sur un montage financier réunissant l'Etat de Vaud et des intérêts privés. En trois ans, il réussit le tour de force de construire deux magnifiques bâtiments, «Flon 2» et «Flon 3», à même d'abriter, outre les espaces propres à l'enseignement du jazz et des locaux administratifs, deux salles de concert, l'une de trois cents places, l'autre de septante, cette dernière portant le nom de Carl Schuricht, en souvenir de l'illustre chef d'orchestre. A relever le défi acoustique d'une telle réalisation, puisque ces deux salles ont été aménagées de façon à ce qu'elles puissent recevoir de la musique de jazz (avec parois absorbantes) aussi bien que de la musique classique (donc avec parois réfléchissantes).

Ainsi, en une génération, de 1990 à 2014 (car «Flon 2 et 3» ont été inaugurés le 13 juin dernier), la HEMU – Conservatoire de Lausanne vient de vivre une étape majeure. Elle ne renie pas ses racines de la rue de la Grotte, mais elle manifeste son essor et son dynamisme en créant cette «forme de tête de pont dans le tumulte vivifiant de la ville, défi à la fois urbanistique, architectural, acoustique et financier» (Antonin Scherrer). «Il ne faut pas considérer cette construction comme étant une rupture dans notre histoire. Elle s'inscrit dans une évolution naturelle de notre institution.» En cela, elle fait sienne «l'ambition de cultiver la musique vivante, tout en abattant ses frontières.» (Hervé Klopfenstein)

JEAN-JACQUES RAPIN

Rappel d'abonnement

Voici venu le moment de faire signe à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement. Il s'élève à 77 francs (33 francs pour les étudiants, les apprentis et les gymnasiens; 90 francs pour nos lecteurs à l'étranger).

Nous n'avons pas d'autre moyen de subsistance que ces abonnements. Les dons, parfois élevés, que nous font certains de nos abonnés nous permettent de lancer des campagnes politiques, toujours coûteuses malgré le bénévolat de tous nos collaborateurs.

Par souci de simplicité administrative, nous avons encarté un bulletin de versement dans tous les exemplaires de ce numéro. Les abonnés qui ont déjà payé n'en tiendront donc pas compte.

Le Coin du Ronchon

L'ascenseur est irréfutable

Depuis de nombreuses années – plusieurs références peuvent en attester –, le rédacteur de la présente chronique nourrit une haine tenace contre les ascenseurs, du moins ceux ne disposant que d'une seule et unique cabine, laquelle n'est jamais déjà là lorsqu'on en a besoin; elle se trouve toujours à un autre étage, en général le plus éloigné du nôtre, et nous oblige ainsi à attendre un nombre incalculable de secondes inutiles et exaspérantes avant de pouvoir enfin y entrer.

Il est possible d'éviter ces installations récalcitrantes en prenant les escaliers. Mais cela ne donne pas la réponse à cette question irritante : pourquoi la cabine d'un ascenseur se trouve-t-elle toujours à un autre étage? Mathématiquement, dans un immeuble de six niveaux par exemple, la probabilité que l'ascenseur nous attende les portes ouvertes devrait être d'une fois sur six. Dans la réalité, cette probabilité est réduite à une fois sur cinquante, et encore. S'agit-il d'une vexation délibérée à notre égard? Les ascenseurs ont-ils une âme malveillante?

La réponse est évidente si on y réfléchit un peu : à l'heure où nous quit-

tons notre appartement pour descendre vers la sortie, la plupart des autres habitants de l'immeuble font le même trajet, et il est dès lors logique que l'ascenseur soit presque toujours abandonné à l'étage de la sortie. Quand nous rentrons en fin de journée et remontons à notre appartement, les autres habitants font de même et abandonnent tous l'ascenseur à leur étage, qui n'est pas celui de la sortie.

Cet exemple apparemment trivial est riche d'enseignement. 1) Pour résoudre des problèmes complexes, fiez-vous davantage à la logique qu'aux mathématiques; ces dernières vous donnent des réponses abstraites qui ne tiennent pas compte de la réalité. 2) Une machine n'est jamais bête, contrairement à ceux qui la conçoivent, la programment ou l'utilisent. 3) La source de vos problèmes, ce sont toujours les autres. Chaque fois que vous le pouvez, faites le contraire des autres : à contre-courant, vous gagnerez du temps et vous vous énerverez moins. Cela se vérifie aussi sur la route.

LE RONCHON

LA NATION

Rédacteurs responsables :
Jean-Blaise Rochat
Cédric Cossy

Rédaction et administration :
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet : www.ligue-vaudoise.ch
Courriel : courrier@ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara, Morges